



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 03158

Numéro SIREN : 824 518 385

Nom ou dénomination : 3M DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2017 sous le numéro de dépôt 3743

3M DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
Capital : 5.000€00
Siège social : 2 rue des Frères Montgolfier 44700 ORVAULT
SIREN : 824 518 385
RCS NANTES

Déposé au Greffe
le 24 MARS 2017
sous le N° 3743
RCS N°
16 53758

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE LA COLLECTIVITE DES ACTIONNAIRES

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT,
Le HUIT FÉVRIER
A dix heures trente
A ORVAULT (44700), 25 route de Rennes,

La Société dénommée **3M DEVELOPPEMENT**, Société par actions simplifiée au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à ORVAULT (44700), 2 rue des Frères Montgolfier, identifiée au SIREN sous le numéro 824518385 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

L'assemblée est présidée par Monsieur Rachid MAHRAOUI, agissant en qualité de président de la société.

Monsieur Kinavuidi Antonio MALANDU SANDA, directeur général de la société, est nommé secrétaire de séance.

Sont présents :

-Monsieur Rachid MAHRAOUI, propriétaire de 245 actions, numérotées de 1 à 245
compris, 245 actions

-Monsieur Kinavuidi Antonio MALANDU SANDA, propriétaire de 245 actions,
numérotées de 246 à 490 compris, 245 actions

-et Madame Alexandra MAHE, propriétaire de 10 actions numérotées de 291 à 500
compris, 10 actions

Total 500 actions

Total des actions présentes ou représentées : 500 actions sur les 500 actions
composant le capital social.

Le Président constate, en conséquence, que le quorum est par suite atteint et que les actionnaires peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

Puis il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Modification de la durée du premier exercice social en cours
- Désignation des commissaire aux comptes et commissaire aux comptes suppléant de la société
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

AM MSA 27

RESOLUTIONS

Première résolution

Le premier exercice de la société actuellement en cours devait initialement se terminer le 31 mars 2018.

L'assemblée générale décide de modifier la durée de ce premier exercice social qui se terminera le 31 mars 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La résolution est adoptée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017 :

-en qualité de commissaire aux comptes titulaire : Monsieur Lionel DURAND expert-comptable à SAINT HERBLAIN, 275 boulevard Marcel Paul

-en qualité de commissaire aux comptes suppléant : la société BRESSON AUDIT FORMATION EXPERTISE CONSEIL, sigle BAFEC, représentée par Monsieur Jean-Marc BRESSON, expert-comptable à 275 boulevard Marcel Paul, ZA Exapole Bâtiment I, 44821 SAINT HERBALIN Cedex

Monsieur DURAND a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées.

Le Cabinet BAFEC a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

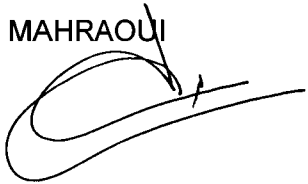
La résolution est adoptée.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

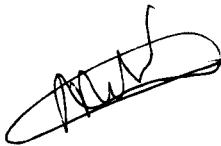
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président, le secrétaire de séance et les actionnaires.

M. MAHRAOUI



Mme MAHE



M. MALANDU SANDA

